

# Infos pratiques pour les nouveaux habitants

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes nouvel(le) habitant(e), nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune qui est désormais la vôtre.

Vous trouverez ci-joint quelques informations utiles pour vos démarches et votre installation (contacts élus, concessionnaires, commerces...)

Pensez à vous rendre en mairie pour tous renseignements sur la commune, pour faire connaissance avec la municipalité et les services associés qui seront heureux de vous présenter le village.

Afin de pouvoir vous contacter en cas d'urgence, d'alerte météo, et choix du format de distribution du bulletin municipal ... nous vous invitons à vous faire connaître :

- Par mail ([contact@mazeres-sur-salat.fr](mailto:contact@mazeres-sur-salat.fr))

### **Pensez à vous inscrire sur les listes électorales :**

Si vous venez d'être majeur, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition que vous ayez effectué les démarches de recensement citoyen au moment de vos 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement..) :

*Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :*

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr) (téléservice disponibles dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;

A partir du 1er janvier 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin.

### **Pensez à inscrire vos enfants à l'école par le biais de la mairie.**

NE PAS OUBLIER

# De demander au service des postes le transfert de votre courrier

# De faire le changement d'adresse sur votre carte grise (obligatoire dans un délai d'1 mois)

# De mettre votre contrat fournisseur électricité/gaz à votre nom

# De signaler votre déménagement à tous les organismes ainsi qu'au trésor public

INFOS PRATIQUES

- Pour toutes questions relatives à l'assainissement et à l'eau potable merci de bien vouloir contacter le SMEA Réseau 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute- Garonne) à Saint-Gaudens.

Tél : 05.62.00.72.80

Site internet : [www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr)

**Seuls les habitants du quartier de la Laque doivent contacter le SIEA des Vallées de l'Arbas et du Bas-Salat.**

Tél 05.61.90.58.40

- Pour tous renseignements concernant le réseau électrique public et notamment les demandes de nouveaux branchements merci de contacter le SDEHG (Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne).

Tél : 05.34.31.15.00

Site internet : [www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr)

Lien pour téléchargement de la demande de branchement :

[https://www.sdehg.fr/dem\\_branchement4.pdf](https://www.sdehg.fr/dem_branchement4.pdf)

### ***Ramassage des ordures ménagères***

Il se fait en point de collecte dans les containers de la communauté de communes

### ***Ramassage des végétaux***

Effectué tous les lundis matins à Mazères par les employés communaux. Nous vous remercions de ne pas laisser les déchets verts en vrac sur les trottoirs mais de les mettre sous forme de fagots ou dans des sacs facilement manipulables.

Nous vous remercions de veillez à ce que les charges ne soient pas trop lourdes pour nos agents.

### ***DÉCHETTERIES***

Mane : - du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h

Saint-Martory : mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-18h jeudi : 14h-18h

### ***AGENCE POSTALE COMMUNALE :***

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h

### ***MÉDIATHÈQUE :***

Mercredi et samedi 10h à 12h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52

**SERVICES DE SANTE A MAZERES**

Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59
Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC	05.61.97.46.08
Eric VIALAS, infirmier	06.81.68.19.01
Allo Fred Taxi (conventionnés)	06.28.77.18.25